

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DU PUBLIC

**SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISE A ENREGISTREMENT**  
(Code de l'Environnement art R512-46-12 à R512-46-15)

**NATURE DU PROJET :** CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION

**DEMANDEUR :** LA SAS FERTYLAGRY REPRÉSENTÉE PAR M. DELION

**EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION :** LIEU-DIT « LA PETITE RONCE» A GRISELLES (45210)

**DURÉE DE LA CONSULTATION :** 4 SEMAINES DU SAMEDI 13 AVRIL AU SAMEDI 11 MAI 2024 INCLUS

Un arrêté préfectoral d'enregistrement a été délivré le 25 juin 2021 à la SAS FERTYLAGRY pour son projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de GRISELLES, lieu-dit « La Petite Ronce».

Le dossier initial de la demande d'enregistrement, complété d'informations relatives aux capacités financières et à l'existence d'une nappe souterraine au droit du terrain d'assiette du projet fera l'objet d'une consultation du public de 4 semaines, **du samedi 13 avril au samedi 11 mai 2024 inclus**.

Le dossier sera déposé, pendant cette période, à la mairie de GRISELLES (12 rue de la mairie) où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet durant les jours et heures habituels d'ouverture

Les observations pourront également être adressées, pendant cette période, par voie postale, à la Préfète du Loiret, Direction Départementale de la Protection des Populations, service Sécurité de l'Environnement Industriel, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1, ou par voie électronique à l'adresse courrielle : [ddpp-sei-fertylagry@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-fertylagry@loiret.gouv.fr) .

Les documents seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans le Loiret via le lien suivant : <https://www.loiret.gouv.fr/publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-et-consultations-en-cours>.

À l'issue de la procédure réglementaire, la Préfète du Loiret prendra un arrêté modificatif.